

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : CHITRY-LE-FORT

Date de convocation :
23/05/2023Nombre de conseillers
en exercice : 11

Présents : 11

Absents : 00

Votants : 11

Séance du 30 mai 2023 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire M. BOULEY Christian.

Etaient présents : M. BOULEY Christian, Mme DUMESNIL Sylvie, M. DURIF Joël, M. DURVILLE Nicolas, Mme CHALMEAU Vanina, M. FAULCONNIER Dominique, M. JACQUOT Fabrice, M. FABRICI Vincent, M. VOCORET Sylvain, Mme CHALMEAU Elodie et M. GIRAUDON Thibaut.

Absents excusés sans pouvoir : -

Secrétaire de séance : Mme Vanina CHALMEAU.

N° 2023-15 : Mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes – Ménage

Le Maire rappelle aux conseillers que la salle des fêtes est mise à disposition gratuitement des associations de la commune.

Il a été constaté à plusieurs reprises que les locaux n'étaient pas restitués dans le même état de propreté que lors de la mise à disposition et que certaines associations ne faisaient pas l'état des lieux de sortie après la manifestation.

L'état des lieux d'entrée et de sortie lors de l'occupation de la salle des fêtes, à titre payant ou gracieux, étant obligatoire, il est proposé de fixer le prix de la caution ménage à 300 € lors de la mise à disposition gracieuse.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire,

après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- FIXE à 300 €uros la caution ménage pour les associations de la commune et lors d'une mise à disposition gracieuse, quelque soit la salle utilisée.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à CHITRY-LE-FORT, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

*Pour copie conforme,
Le Maire, Christian BOULEY*



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Collectivité : CHITRY-LE-FORT

Date de convocation :
23/05/2023Nombre de conseillers
en exercice : 11

Présents : 11

Absents : 00

Votants : 11

Séance du 30 mai 2023 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire M. BOULEY Christian.

Etaient présents : M. BOULEY Christian, Mme DUMESNIL Sylvie, M. DURIF Joël, M. DURVILLE Nicolas, Mme CHALMEAU Vanina, M. FAULCONNIER Dominique, M. JACQUOT Fabrice, M. FABRICI Vincent, M. VOCORET Sylvain, Mme CHALMEAU Elodie et M. GIRAUDON Thibaut.

Absents excusés sans pouvoir : -

Secrétaire de séance : Mme Vanina CHALMEAU.

N° 2023-16 : Travaux de voirie – Rue du Ruisseau et Allée du Parc

Le Maire explique qu'à la suite des travaux d'assainissement, la Communauté de l'Auxerrois va entreprendre la réfection de la chaussée dans la rue du Ruisseau et l'Allée du Parc sur la partie qui a été endommagée par ces travaux.

Afin que la chaussée puisse être refaite dans sa globalité, il est proposé à la commune de financer la réfection du reste de la chaussée.

Il présente ensuite le devis reçu de l'entreprise COLAS, en charge de ces travaux, qui s'élève à 61 584,04 € HT soit 73 900,85 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire,
après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- VALIDE le projet de réfection de la voirie de la rue du Ruisseau et de l'allée du Parc,
- ACCEPTE le devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 61 584,04 € HT soit 73 900,85 € TTC,
- AUTORISE le Maire à entreprendre toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à CHITRY-LE-FORT, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

*Pour copie conforme,
Le Maire, Christian BOULEY*



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Collectivité : CHITRY-LE-FORT

Date de convocation :
23/05/2023Nombre de conseillers
en exercice : 11

Présents : 11

Absents : 00

Votants : 11

Séance du 30 mai 2023 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire M. BOULEY Christian.

Étaient présents : M. BOULEY Christian, Mme DUMESNIL Sylvie, M. DURIF Joël, M. DURVILLE Nicolas, Mme CHALMEAU Vanina, M. FAULCONNIER Dominique, M. JACQUOT Fabrice, M. FABRICI Vincent, M. VOCORET Sylvain, Mme CHALMEAU Elodie et M. GIRAUDON Thibaut.

Absents excusés sans pouvoir : -

Secrétaire de séance : Mme Vanina CHALMEAU.

N° 2023-17 : Travaux de voirie – Rue du Ruisseau et Allée du Parc - Subvention

Le Maire informe les conseillers que pour les travaux de voirie dans la rue du Ruisseau et l'Allée du Parc une subvention peut nous être accordée par le Conseil Départemental dans le cadre du contrat de territoire au titre de Village de l'Yonne.

Puis il présente le plan de financement prévisionnel qui s'établit de la façon suivante :

DEPENSES		RECETTES	
Réfection de la rue du Ruisseau et de l'Allée du Parc - HT	61 584,04 €	Village de l'Yonne – 20 % du HT	12 316,81 €
TOTAL HT	61 584,04 €		
TVA	12 316,81 €	Fonds propre	61 584,04 €
TOTAL TTC	73 900,85 €	TOTAL TTC	73 900,85 €

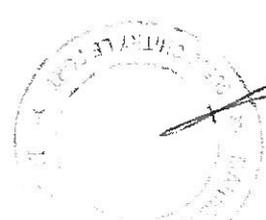
LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire,
après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- VALIDE le projet de travaux de réfection de la voirie de la rue du Ruisseau et de l'allée du Parc ainsi que le plan de financement présenté en séance et détaillé ci-dessus,
- CHARGE le Maire de solliciter la subvention auprès des services du Département dans le cadre du contrat de territoire au titre de « Village de l'Yonne 2023 »,
- DIT que la part communale restant à charge est inscrite au budget 2023,
- AUTORISE le Maire à entreprendre toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à CHITRY-LE-FORT, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Christian BOULEY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Collectivité : CHITRY-LE-FORT

Date de convocation :
23/05/2023Nombre de conseillers
en exercice : 11

Présents : 11

Absents : 00

Votants : 11

Séance du 30 mai 2023 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire M. BOULEY Christian.

Etaient présents : M. BOULEY Christian, Mme DUMESNIL Sylvie, M. DURIF Joël, M. DURVILLE Nicolas, Mme CHALMEAU Vanina, M. FAULCONNIER Dominique, M. JACQUOT Fabrice, M. FABRICI Vincent, M. VOCORET Sylvain, Mme CHALMEAU Elodie et M. GIRAUDON Thibaut.

Absents excusés sans pouvoir : -

Secrétaire de séance : Mme Vanina CHALMEAU.

N° 2023-18 : Désignation du référent déontologue

L'article 218 de la loi n°2022-217 du 21/02/2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique a introduit une nouvelle disposition consistant à donner la possibilité à tout élu local de consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

Considérant que le référent déontologue doit être désigné par délibération avant le 1^{er} juin 2023,
Considérant que les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire,
après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DESIGNER M. Guy BOURRAT, domicilié 5, Promenade de Tertre 8953 CHITRY, comme référent de la commune,
- PRECISER que M. Guy BOURRAT exercera ses missions pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 1^{er} juin 2026,
- PRECISER que tout conseiller communal pourra le saisir par courrier ou tout autre moyen qui lui conviendra.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à CHITRY-LE-FORT, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

*Pour copie conforme,
Le Maire, Christian BOULEY*

